



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

**MAIRIE DE CONTES**

**Décision n° 2025 06 12**

OBJET :

**Route de la Roseyre : demande d'un fonds de concours  
à la Communauté de communes du pays des Paillons pour la réalisation de travaux**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-neuf juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etai<sup>ent</sup> présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingeard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, Marie-Fleur Alquier, Edwige Alunni, M. Christophe Céragioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etai<sup>ent</sup> représentés : Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, Malika Vannucci, M. Michel Caruso et Mme Chloé Roig.

Etai<sup>t</sup> excusée : Mme Kareen Woignier.

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2025 04 01 du 15 avril 2025, le conseil a décidé la réalisation d'un programme de travaux d'un montant de 380.000 euros afin d'effectuer la deuxième tranche des travaux portant sur la réfection de voirie et la réhabilitation de réseaux de la route de la Roseyre. Seront notamment réalisés des trottoirs afin de sécuriser la circulation piétonne et des écluses pour contribuer au ralentissement de la circulation.

Le conseil a également décidé de solliciter d'une part l'attribution de la subvention départementale en faveur de la voirie communale au titre de l'exercice 2025, dont le montant est de 113.100,00 euros et d'autre part une subvention de 30 000 euros au titre des amendes de police conformément aux prescriptions des articles R 2334 – 11 et 12.

Afin de faciliter la réalisation de cette opération, il sera proposé au conseil de solliciter un fonds de concours d'un montant de 118.450,00 € HT auprès de la communauté de commune du pays des Paillons.

**Le conseil municipal,  
Où l'exposé du maire,  
Après en avoir délibéré,**

**Sollicite**, afin de faciliter la réalisation du programme de travaux d'un montant de 380.000,00 € HT portant sur la réfection de voirie et la réhabilitation de réseaux de la route de la Roseyre, un fonds de concours d'un montant de 118.450,00 € HT auprès de la communauté de commune du pays des Paillons, selon le plan de financement suivant :

Coût de l'opération :	380.000,00 € HT
<i>dont voirie routière 280.000,00 €</i>	
<i>dont aménagements de sécurité 100.000,00 €</i>	
Subvention Département (dotation cantonale exercice 2025) :	113.100,00 €
Subvention Etat (amendes de police) :	30.000,00 €
Subvention de la Communauté de commune du pays des Paillons (au titre de la dotation fonds de concours)	118.450,00 €
Autofinancement :	118.450,00 €

*Nombre de conseillers en exercice : 29*

*Nombre de présents : 23*

*Nombre de votants : 28*

*Pour : 28*

*MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irles, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Cérageoli et Mme Sylvie Carletto.*

*Contre : 0*

*Abstentions : 0*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20250619-20250612-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2025

Publication : 23/06/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE

La secrétaire de séance

Elodie LORETZ

Le Maire,

Francis TUJAGUE